



COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L'ISERE COMMISSION FORMATION



Information Mars 2025

UN BESOIN DE FORMATION ? OUI ? LA COMMISSION FORMATION VOUS REPOND

- Vous souhaitez être plus à l'aise sur votre VTT ou votre vélo de route,
- Vous voulez mieux maîtriser votre Vélo à Assistance Electrique,
- Vous aimeriez rouler en groupe en sécurité,
- Vous avez des lacunes en mécanique vélo (crevaisson, entretien courant...),
- Vous rencontrez des difficultés avec votre GPS (création et transfert des parcours...),
- Vous ressentez l'envie de vous investir dans l'animation de votre club...
- Vous possédez des talents de formateur à valoriser...

Eh bien, des formations FFVélo existent pour répondre à vos besoins, à vos envies !

QUE PROPOSE LA COMMISSION FORMATION A CE JOUR ?

1 - Deux formations en place dans le nord du département

- **Animateur Club** le 04/10/2025 à Romagnieu (formation à l'initiative du Cyclo Club de Romagnieu) pour laquelle **vous pouvez aussi vous y inscrire.**
- **Pilotage VTT** en cours de création à la demande du club de Nivolas-Vermelle.

Nous proposons de mettre en place ces deux formations dans le sud du département. Aussi, nous demandons aux Présidents des Clubs mais aussi à vous tous, licenciés, de promouvoir ces formations et de vous y investir si vous le souhaitez. Nous attendons donc vos retours !

2 - Répondre plus spécifiquement à vos besoins

Bien évidemment, la commission peut répondre à d'autres demandes toujours dans le cadre du référentiel de formation FFVélo. Dites-nous...

3 - Susciter des vocations d'animateur et de formateur chez nos licenciés

Le Codep38 a besoin d'Animateurs et de Moniteurs. Si ces fonctions vous tentent, n'hésitez pas, contactez nous !

Rappels des conditions pour s'inscrire à une formation FFVélo

- Etre licencié FFVélo
- Condition d'âge pour certaines formations d'encadrement (16/18 ans)
- Les frais de formations sont pris en charge par le Codep38 y compris les frais de repas si organisés par le Codep38
- Pour les formations organisées par le Codep38, une caution de 30 euros par jour de formation est demandée puis restituée si le stagiaire est présent !
- Les formations « Educateur » sont conditionnées à la possession du diplôme Premiers Secours Citoyen (PSC)
- S'inscrire via l'espace personnel FFVélo <https://licencie.ffcyclo.org/>

CONTACTER LA COMMISSION FORMATION

Délégué Départemental Formation : Michel Morin – Mail : departement38-formation@ffvelo.fr

Codep38 – Courriel departement38-presidence@ffvelo.fr – Site : <https://cyclo38ffct.fr/>